



Fiche Enseignants

Nombre de pages : 7

## **INFORMER ET ASSOCIER LES PARENTS À LA PRÉPARATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE.**

Cette fiche s'adresse à toute personne (enseignant, chef d'établissement, responsable voyages, CPE, ... ) qui organise un voyage scolaire, en France ou à l'étranger, pour des élèves du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>nd</sup> degré.

Une autre fiche pratique, intitulée "Organiser une réunion d'information", et accessible sur Keezam, complète celle-ci.

### **LES FICHES ENSEIGNANTS KEEZAM...**

Les **Fiches Enseignants** proposées par Keezam sont destinées à tous les organisateurs de voyages dans un cadre scolaire : CPE, instituteurs, professeurs de écoles, professeurs, directeurs d'établissement, etc.

Pratiques, elles facilitent le travail des responsables, organisateurs comme accompagnateurs, et aident à la réussite des voyages.

Toutes les **Fiches Enseignants** sont accessibles sur le site [www.keezam.fr](http://www.keezam.fr)



### **En voyage scolaire, vous disposez d'une boîte vocale et d'un blog pour rassurer les parents.**

Keezam met **gratuitement** à la disposition des enseignants partant en voyage scolaire, en France ou à l'étranger :

- **Une boîte vocale**, pour donner facilement des nouvelles aux parents,
- **Un blog**, pour leur montrer les photos du séjour.

Au retour, **l'album photo du séjour vous est offert.**

Pour en profiter : <http://keezam.fr>

## INFORMER ET ASSOCIER LES PARENTS À LA PRÉPARATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE.



*Quand présenter aux parents le projet d'un voyage scolaire ? Comment leur en expliquer les enjeux, et obtenir leur accord ? Pourquoi leur faire signer un « Accord parental pour participer à un voyage de classe » ? Est-il indispensable d'adopter un règlement spécifique durant le temps du voyage ?...*

*Que cela soit dans le premier ou le second degré, un voyage scolaire (comprenant une nuitée ou plus) n'est jamais une obligation imposée aux élèves. Sa réussite dépend donc en grande partie de leur adhésion mais aussi de celle de leurs parents.*

*Cette fiche, et les documents qui l'accompagnent en annexe, vous aideront dans le travail d'information à mener auprès des familles.*

### 1<sup>ère</sup> étape : informer les parents dès le début du projet.

Que vos élèves aient 6 ou 16 ans, qu'ils soient en maternelle ou au lycée, que vous envisagiez de les emmener 3 jours en classe verte ou une semaine à Londres ou Berlin, **n'attendez pas que votre projet soit finalisé pour en informer les parents.**

Un voyage scolaire est, par nature, facultatif. Il est donc important – autant pour les élèves que pour les enseignants - que les parents comprennent son intérêt, s'y sentent associés, et puissent être informés et rassurés.

Dans un premier temps – le plus tôt possible au cours de l'année scolaire - **une simple lettre d'intention suffit pour officialiser le projet et obtenir des familles un accord de principe.** Expliquez en quelques mots les grandes lignes du projet, les dates probables du voyage, les ressources financières envisagées (participation de la caisse des écoles, subventions, ventes,...) et indiquez le montant maximum de la participation qui sera demandée aux parents.

Profitez de cette lettre pour sonder les parents en intégrant un coupon-réponse « **Adhésion au projet de voyage scolaire** », à vous retourner signé. A cette étape du projet, il s'agit uniquement d'un sondage qui n'a donc pas valeur d'engagement définitif, mais qui vous permettra de connaître le degré d'adhésion des parents au projet, et suscitera des questions ou des réactions de leur part. Informer les parents, même partiellement, le plus tôt possible, leur permet de s'y intéresser, d'engager d'éventuelles formalités administratives (établissement d'un passeport, d'un PAI,...), et d'intégrer le coût du séjour dans le budget familial.

**Vous disposez  
d'une boîte  
vocale  
pour informer  
les parents.**

Pour en profiter :  
<http://keezam.fr>

### 2<sup>ème</sup> étape : organiser une réunion d'information parents consacrée au voyage.

Moment clef dans la préparation d'un voyage scolaire, **la réunion d'information avec les parents doit avoir lieu lorsque le projet est, si ce n'est totalement finalisé, du moins largement avancé.** Elle est l'occasion de transmettre à tous les parents en même temps l'information la plus complète possible, et pour eux celle de vous poser les questions qui leur semblent importantes. C'est le moment où le voyage passe d'une phase de projet à une phase de réalisation.

Profitez de cette réunion pour présenter et demander aux parents de signer une « **Autorisation parentale pour participer à un voyage scolaire** » qui reprend les points importants du projet (dates, destination, objectifs,...), indique le coût et les modalités de règlement, et par laquelle les parents s'engagent.

Pour les collégiens et lycéens, la réunion d'information des parents est aussi l'occasion de présenter et d'expliquer le « **Règlement du voyage scolaire** », si l'établissement ou vous même en avez rédigé un. Ce règlement complète le règlement intérieur de l'établissement, rappelle les règles de vie et le comportement attendus des élèves le temps du séjour, et spécifie les sanctions encourues en cas de manquement. Il doit être signé conjointement par les élèves et leurs parents.

*Une fiche « Organiser la réunion d'information d'un voyage scolaire » est disponible sur keezam.fr pour vous aider à préparer cette réunion parents. N'hésitez pas à l'utiliser.*

### **3<sup>ème</sup> étape : donner des nouvelles régulières aux familles durant le voyage.**

Quel que soit l'âge de leur enfant, les parents sont toujours désireux d'avoir de ses nouvelles régulières quand il passe quelques jours hors du foyer. Le service de messagerie téléphonique Keezam'tel a été créé pour répondre à cette attente. **Il permet à l'enseignant responsable du voyage de donner des nouvelles à toutes les familles en même temps, en enregistrant gratuitement des messages sur une boîte vocale réservée.** C'est la façon la plus simple et la plus rapide de rassurer tous les parents, rapidement, et quel que soit le lieu du séjour.

Pour profiter de la messagerie durant un voyage scolaire, activez gratuitement la boîte vocale du séjour sur <http://keezam.fr/messagerie-telephonique/>

### **4<sup>ème</sup> étape : dresser le bilan du séjour, et inviter les parents à y participer.**

Enfin, au retour, n'hésitez pas à organiser un petit événement pour tirer le bilan du voyage, en y associant les parents : échange, présentation des travaux d'élèves, diaporama, goûter ou soirée thématique, etc... Votre prochain voyage sera d'autant plus facile à organiser que celui-ci aura été une réussite d'un bout à l'autre.

**Annexe 1 : Exemple de lettre aux parents pour présenter un projet de classe de neige.**

Objet : projet de classe de neige des CM1 et CM2.

Chers parents,

Le projet d'école mis en place depuis l'année dernière par l'équipe enseignante est axé autour de la découverte des différents milieux naturels. Les classes de CP, CE1 et CE2 travaillent sur les zones humides et les massifs forestiers, tandis que les CM1 et CM2 étudient le milieu montagnard.

Dans la continuation de ce projet d'école, nous souhaitons organiser une classe de neige. Ce voyage permettra aux enfants de valider les compétences acquises en classe, d'y mener des expériences en milieu naturel, et de développer leur autonomie à l'approche du collège. Pour beaucoup, ce séjour sera l'occasion de découvrir les sports de neige (initiation au ski et raquettes).

Cette classe de neige durera 5 jours (du lundi au vendredi) et se déroulera courant février, en Savoie. Tous les détails vous seront communiqués lors d'une réunion d'information qui aura lieu début décembre.

Pour financer ce projet, nous avons adressé une demande de subvention au Conseil Général, et l'APE s'est engagé à nous aider. Nous souhaitons que le coût restant à la charge des familles n'excède pas 80 € par enfant pour que tous les élèves sans exception puissent en profiter.

Dans l'attente de la réunion d'information, nous vous demandons de remplir et signer la demande d'adhésion au projet, ci-dessous. Ce document, indicatif, nous permettra d'avancer dans la préparation de ce projet.

Espérant que vous serez sensibles à l'intérêt de ce projet pour votre enfant, nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Mme Morel et M. Huet

**Adhésion au projet de classe de neige**

*Merci de retourner aux enseignants ce coupon rempli et signé*

Mme       M.      Nom : .....

mère       père       tuteur

de l'élève :      Nom : ..... Prénom : .....

adhère au projet de classe de neige proposé par les enseignants de CM1 et CM2.

n'adhère pas au projet proposé.

Date : ..... Signature(s) :

**Annexe 2 : Exemple de lettre aux parents pour présenter un séjour linguistique.**

Objet : Voyage linguistique et culturel en Angleterre des 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> (SEGPA)

Madame, Monsieur,

Depuis 2007, nous proposons chaque année un voyage en Angleterre aux élèves des classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> Segpa. L'objectif est de favoriser l'ouverture culturelle et européenne des élèves, de les mettre en situation de communiquer en anglais, d'éveiller leur curiosité et de développer leur autonomie.

Cette année, le séjour se déroulera à Londres, durant 6 jours, en mars ou avril (dates à préciser). Les élèves seront logés dans des familles et partageront leur temps entre la vie familiale, et la découverte de la civilisation anglaise avec leurs professeurs. Ce voyage sera exploité pédagogiquement durant toute l'année scolaire.

L'an dernier, le coût initial par élève s'élevait à 412 euros. Grâce aux subventions obtenues et aux actions entreprises par les élèves (vente de chocolats et cartes de vœux, tombola,...) la part restant à la charge des familles avait été limitée à 175 € par élève. Nous souhaitons conserver ce seuil cette année encore.

Pour nous permettre d'avancer sur ce projet, avant de vous le présenter en détail lors d'une réunion d'information dont la date vous sera précisée, nous vous demandons de bien vouloir remplir et nous remettre le coupon d'adhésion ci-dessous. Il nous permettra de connaître le nombre d'élèves intéressés, et d'agir en conséquence.

Nous vous remercions et restons à votre disposition,

Les professeurs d'anglais  
du collège Jean Monnet.

**Adhésion au projet de voyage scolaire à Londres**

*Merci de retourner aux enseignants ce coupon rempli et signé*

Mme       M.      Nom : .....

mère       père       tuteur

de l'élève :      Nom : ..... Prénom : .....

adhère au projet de voyage à Londres proposé par les enseignants d'anglais.

n'adhère pas au projet proposé.

Date : ..... Signature(s) :

**Annexe 3 : Exemple d'autorisation parentale pour participer à un voyage scolaire.**

**Voyage linguistique et culturel en Angleterre des 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> (SEGPA)**  
**AUTORISATION PARENTALE POUR PARTIR EN VOYAGE SCOLAIRE**

Mme       M.      Nom : .....

mère       père       tuteur

de l'élève :      Nom : ..... Prénom : .....

l'autorisons à participer au voyage linguistique et culturel à Londres organisé par les enseignants du Collège Jean Monnet du 26 au 31 mars.

- Nous déléguons nos droits et devoirs de surveillance aux personnes physiques ou juridiques désignées par le chef d'établissement pour encadrer ce voyage.
- Nous nous engageons à acquitter le montant de la participation des familles, soit 175 €, de la façon suivante :

- Un chèque de 100 € au plus tard le 20 novembre.

- Un chèque de 75 € au plus tard le 28 février

*(Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "Agent Comptable - Collège Jean Monnet", et remis aux enseignants aux dates indiquées)*

- Nous déclarons avoir souscrit une assurance responsabilité civile individuelle auprès de

Société d'assurance : .....

Police n° : .....

- Nous engageons effectuer les démarches administratives nécessaires, et à remettre les pièces demandées - ou leur copie - aux enseignants, au plus tard le le 15 mars :
  - Carte d'identité ou passeport (en cours de validité) <sup>(1)</sup>,
  - Autorisation parentale de sortie du territoire (si l'élève est de nationalité Française, et sans passeport) <sup>(1)</sup>,
  - Accord exprès d'un détenteur de l'autorité parentale (si l'élève est étranger) <sup>(1)</sup>,
  - Carte Européenne d'Assurance Maladie <sup>(1)</sup>,
  - Fiche de liaison sanitaire, remplie et signée <sup>(2)</sup>,
  - Règlement du voyage scolaire, signé de l'élève et responsables légaux <sup>(2)</sup>.
- Coordonnées des parents ou responsable à joindre éventuellement durant le voyage :

Nom et prénom	Tél. domicile	Tél. professionnel	Tél. portable

Date : ..... Signature(s) :

(1) Copie à remettre à l'enseignant avant le 15 mars. L'élève devra avoir la pièce originale sur lui le jour du départ.

(2) Original à remettre à l'enseignant avant le le 15 mars.

**NB : En cas de séparation ou divorce, les deux parents doivent être consultés.**

**Annexe 4 : Exemple de règlement spécifique pour un voyage scolaire****Voyage linguistique et culturel en Angleterre des 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> (SEGPA)****RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VOYAGE SCOLAIRE**

*Merci de retourner ce document rempli et signé par l'élève et ses parents (ou tuteur)*

Le voyage en Angleterre a un but pédagogique : il s'agit d'un voyage d'étude, linguistique et culturel. Il comprend une préparation en classe, un travail sur place et une exploitation au retour.

**Règles de vie et comportement à respecter durant tout le voyage :**

- Les élèves auront en permanence à effectuer un travail d'écoute, d'observation, ainsi qu'un travail linguistique. Ils auront en charge la collecte d'informations et de documents (publicités, dépliants, cartes postales, tickets d'entrée,...) qui seront exploités sur place ou au retour.
- L'anglais sera la langue usuelle pour tous les échanges avec les enseignants, intervenants, guides, et familles d'accueil. Une attention particulière sera portée sur ce point.
- Les élèves seront accueillis dans des familles. Ils sont tenus de s'adapter à la vie familiale, et d'en respecter les règles et usages : respect des règles de politesse, des horaires, de la nourriture, de la culture ou de la religion de leurs hôtes. Ils devront participer à la vie de la maison, échanger avec la famille et ne jamais hésiter à poser des questions.
- Les élèves ne sont pas autorisés à sortir le soir, excepté s'ils sont invités par la famille d'accueil, et sous sa responsabilité.
- Les élèves s'engagent à respecter les horaires et lieux de rendez-vous qui leur seront donnés.
- Lors des visites, les élèves seront attentifs, s'intéresseront et poseront des questions. Ils veilleront à rester groupés et à prendre des notes qui seront exploitées ultérieurement.
- Les téléphones portables sont tolérés. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés durant les cours et les visites. Les enseignants se réservent le droit de confisquer jusqu'à la fin du voyage les téléphones qui sonneraient ou seraient utilisés de façon intempestive ou inappropriée.
- Dans les transports, les élèves sont responsables de leurs effets personnels. Lors des visites ou en ville, les sacs doivent être tenus en bandoulière, si possible sur le ventre et/ou la main dessus.
- Les objets de valeur - téléphone "haut de gamme", bijoux, etc... - sont très fortement déconseillés, pour réduire les risques de perte ou de vol. Les enseignants ne pourront être tenus pour responsables des vols éventuels.
- Pour éviter de trop grandes disparités entre élèves et limiter les risques de perte, l'argent de poche est limité à 90 £ (± 105 €) par élève. Chaque élève est responsable de l'utilisation qu'il en fait.
- En cas de vol, de consommation de drogue ou d'alcool, ou de manquement grave au présent règlement, l'élève fautif sera immédiatement rapatrié aux frais de sa famille.
- Un fin de séjour, une note viendra sanctionner la participation de chaque élève au bon déroulement du séjour, et le respect du présent règlement. Cette note sera intégrée à la moyenne trimestrielle.

Nom et prénom de l'élève : ..... Date : .....

Signature de l'élève

Signature des parents